



Lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels : Stéphane Haussoulier se félicite des moyens débloqués par l'État dans la Somme

Amiens, le vendredi 25 août 2023

Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme et président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 80), accueille avec satisfaction les fonds complémentaires alloués par l'État pour intensifier la prévention et la lutte contre les incendies de forêts ou d'espaces naturels, dans le département de la Somme comme ailleurs.

1,7 millions d'euros pour renforcer la lutte contre les incendies dans la Somme

Suite à la saison feux de forêts 2022, particulièrement intense en France, l'État a souhaité valoriser du matériel de lutte contre les incendies dans les départements, sur l'ensemble du territoire national.

Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, a annoncé hier une subvention totale de 1 694 310 € dédiée à la protection contre les feux d'espaces naturels et de forêts dans la Somme. Ces crédits sont spécifiquement destinés à l'acquisition de véhicules de lutte contre les feux de forêts.

Dans la Somme, cette dotation va permettre la commande de :

- 8 camions citerne feux de forêts
- 2 véhicules tout terrain
- 1 poste de commandement
- 1 véhicule atelier

Ces fonds s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du « pacte capacitaire » entre l'État et le SDIS de la Somme. Ce pacte vise à renforcer la mutualisation des moyens matériels des services départementaux d'incendie et de secours en France, tant sur les véhicules que les équipements.

Un enjeu de solidarité nationale

En 2022 dans la Somme, 457 hectares de terres ont été détruits par des feux d'espaces naturels causant des perturbations écologiques et mettant en péril la faune et la flore locales. L'espace dunaire du Marquenterre et la forêt de Crécy-en-Ponthieu, par exemple, demeurent particulièrement vulnérables aux incendies et font l'objet d'une attention particulière.

Les sapeurs-pompiers de la Somme sont régulièrement amenés à intervenir en renfort sur l'ensemble du territoire, au titre de la solidarité nationale, voire internationale. Les pompiers Samariens ont été mobilisés à plusieurs reprises pour soulager les SDIS de plusieurs départements confrontés à d'importants incendies, en Gironde mais aussi dans le Maine-et-Loire et le Finistère.

Ces nouveaux engins ont également vocation à venir en appui des incendies sur l'ensemble du territoire national et pourront être engagés dans d'autres départements en cas de besoin.

Le Conseil départemental, plus que jamais aux côtés du SDIS 80

Par cet engagement massif, l'État vient en appui des Départements et des collectivités territoriales (les communes et les groupements de communes), financeurs des SDIS.

Consciente des enjeux en matière de sécurité civile, **le Conseil départemental a renforcé sa contribution au fonctionnement du SDIS 80, passant de 25 millions en 2019 à plus de 27 millions d'euros en 2023.**

Par ailleurs, dans le cadre de ses engagements pluriannuels, **le Département s'est engagé à mobiliser sur la période 2023-2028, 6,6 millions d'euros de crédits supplémentaires afin de participer au financement du programme d'investissement en équipements** (véhicules et engins de secours, drones, matériels informatiques...).

Le Département finance enfin la reconstruction et de la réhabilitation des centres de secours, à hauteur de 35%. 7 millions d'euros y seront consacrés d'ici 2028. Après Bernaville, les prochaines opérations concerneront les centres de secours de Conty, Beaucamps-le-Vieux, Vignacourt et Saint-Valery-sur-Somme, Nesle ou encore Fort-Mahon.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental et du SDIS 80, **« je me réjouis de cette annonce de l'État qui mobilise des moyens conséquents pour lutter contre les feux, qu'ils soient d'espaces naturels ou de forêts, partout en France. Dans la Somme, nous ne sommes pas épargnés par ce phénomène et nous gardons tous en mémoire les feux de champs de l'année passée. Cette dotation va permettre au SDIS 80 d'être encore mieux armé, en complément des investissements en engins et matériels réalisés ces dernières années grâce au soutien financier du Département. Je salue nos sapeurs-pompiers, qui sont intervenus à de nombreuses reprises cet été pour des feux d'espaces naturels. Ils n'hésitent pas à venir en appui de leurs camarades partout en France et dans le monde, comme tout dernièrement au Canada. Nous pouvons être fiers de leur engagement. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

